



Les Nouvelles de **MANHAY**

Périodique d'Informations Communales

Photo Roberty J.



Photo Firfe C.



Photo Firfe C.



Photo Firfe C.

Site Internet communal : <http://www.manhay.be>

Numéro-vert
de l'administration
communale :
0800/25959



service des eaux
24H/24
0472/90 57 43

Si vous souhaitez être prévenu
lors de travaux sur le réseau
de distribution, vous pouvez
communiquer votre numéro
de gsm au secrétariat communal

TRIMESTRIEL • septembre 2017 • N° **67**



MICHEL DELCOUR
FERRONNERIE D'ART

Carottage - Escaliers - Garde-corps
Barrières - Travaux aciers
Inox - Aluminium

www.ferronnerie-delcour.com

Route des Roches 29
6960 MANHAY

GSM 0495 42 89 03
Tél. 086 49 92 11
Fax 086 40 04 11



Chariots élévateurs,
Mini-pelle, Chargeurs,
Télescopiques,
NOUVEAU :
location gyro broyeur
sur chenille
mini chargeur compact

IMPORT - EXPORT

REPARATION TOUTES MARQUES

Matériel de génie civil **VENTE ET LOCATION**

Transport de machines

Nouvelles installations au zoning de Vaux-Chavanne

Rue du Bois Lardinois - 6960 MANHAY

Tél. 086/45.53.71 - Fax 086/45.00.75 - Gsm 0478/90.85.64
manutention.service@skynet.be

SPRL SCIERIE

Emile FINFE

BOIS - SCIERIE

Bois de construction et industriel
Résineux
Bois de chauffage et pellets
Abris de jardin

2, MOULIN-CRAHAY — 6960 MANHAY
Tél. 086/45.57.15 - Fax 086/45.57.68

Garage **LATOUR**

SPÉCIALISTE INDÉPENDANT

RENAULT • DACIA

Vente et réparation toutes marques

Route de Liège 74 - 6960 MANHAY

T. 0475 61 42 18

garagelatour@gmail.com

s.p.r.l.

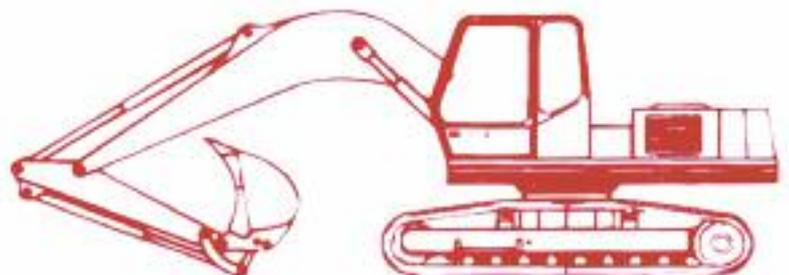
ROBERTY

ENTREPRENEUR

Col de Lamormenil, 39 - 6960 MANHAY

Tél.: (086) 45 51 26

Fax : (086) 45 56 45



Travaux publics et privés • Terrassements • Egouttages
Canalisations - Voiries • Location de containers

SOMMAIRE

LE MOT DU BOURGMESTRE

3 Le mot du Bourgmestre

- Les aboiements des chiens

4 Informations communales

- Les décisions du Conseil communal

7 Informations générales

- Bealert
- Vos données de contact au Registre national
- Branchages empiétant
- La journée pêche
- Nos jeunes au travail
- Semaine de l'arbre 2017
- Le "zéro pesticide"
- Les infos de l'AIVE
- Appel aux amateurs de photos
- Les repas chauds à domicile du CPAS
- Vols, arnaques...
- Ligue des familles
- ONE infos
- Des nouvelles de nos écoles
- Communiqué de l'AWSR
- Alzheimer Café
- Télé accueil
- L'Asbl Sillage
- OAFI

17 Syndicat d'Initiative

- Les projets en cours
- Les nouvelles de la Maison du Tourisme
- Projet vélo
- Au parc Chlorophylle

20 Agenda des manifestations

- Agenda dans la commune
- Souper spectacle Amnesty
- Repas Télévie
- Ludothèque
- SportFunCulture
- La généalogie immobilière : conférence

22 Carnet civil

Dates des prochaines fermetures des bureaux de l'administration communale :

le mercredi 27/09, du 1er au 04/11, le mercredi 15/11, les 25 et 26/12, les 29 et 30/12.

Prochaine parution du bulletin communal

Le prochain bulletin communal paraîtra la semaine du 18 au 22 décembre 2017.

Les informations à paraître doivent nous parvenir pour le 17 novembre 2017 **au plus tard**.

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Nous voici déjà à la fin de l'été qui ne fût pas au niveau de l'ensoleillement à la hauteur des espérances de beaucoup, néanmoins le ciel et surtout des toits de Manhay ont eu le privilège d'accueillir du dimanche 6 au lundi 7 août une bonne vingtaine de cigognes. Certains y voient des naissances prochaines, d'autres envisagent de planter des vignes comme en Alsace, pour d'autres il ne s'agit que d'un phénomène naturel car pour voler, ces échassiers ont tout simplement besoin dans le cadre de leur migration de courants ascendants, donc d'air chaud ce qui est très rare, voire inexistant en soirée, surtout durant les nuits fraîches.

Durant ces vacances, comme chaque année, de très nombreux étudiants ont eu l'opportunité de travailler afin de seconder notre personnel tant administratif qu'ouvrier.

Cette année, vu que nous n'employons plus de produits phytosanitaires très nuisibles pour la biodiversité et aussi pour l'homme, nous épingleons plus particulièrement le travail de certains jeunes qui ont nettoyé manuellement nos différents cimetières ainsi que nos places publiques et coins fleuris qui égayaient notre verte commune. Je les félicite tous pour le travail effectué. Ils ont surtout ainsi participé utilement à l'amélioration et à l'embellissement de notre environnement de vie tout en s'initiant progressivement à la vie active et professionnelle.

Fin juin, les villageois(es) de Vaux-Chavanne épaulés par de nombreux amoureux de nos us et coutumes de la rude Ardenne ont vécu, l'espace d'un weekend, comme à l'ancien temps. Au vu des plus de 8.000 visiteurs, la seconde édition de ce "Vaux Ch'avant", a connu un réel et franc succès, récompense d'un travail de très longue haleine pour que tout soit prêt dans les moindres détails. Merci et félicitations à eux.

Forte de l'approbation du PCDR, par le Gouvernement Wallon en date du 6 juillet dernier, et ce pour une durée de 10 ans, la CLDR va pouvoir enfin commencer à concrétiser de nombreux projets suscités et initiés par ses membres et par la population et ce pour un mieux vivre ensemble.

J'en profite et j'en termine pour souhaiter à nos écoliers, aux étudiants, aux enseignants une excellente et fructueuse rentrée scolaire.

Bien à vous,

Robert Wuidar,
Bourgmestre.



LES ABOIEMENTS INTEMPESTIFS DES CHIENS



Régulièrement, des réclamations relatives aux aboiements intempestifs des chiens nous parviennent.

Nous vous rappelons qu'en application de l'article 91 du règlement général de police en application dans notre commune : **“Les propriétaires d’animaux ou les personnes qui en ont la garde même occasionnellement ont l’obligation de veiller à ce que ces animaux : n’incommodent pas le voisinage de quelque manière que ce soit, en particulier par des cris ou aboiements intempestifs et répétitifs (...)”**

INFORMATIONS COMMUNALES

LES DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

SÉANCE DU 09 MAI 2017

TRAVAUX DE RÉFECTION DE VOIRIE SUR LE RI À ODEIGNE – APPROBATION DU CAHIER SPÉCIAL DES CHARGES ET DU MODE DE PASSATION

Le Conseil approuve le cahier des charges et le montant estimé à 77.290,20 €, 21% TVAC du marché "TRAVAUX DE RÉFECTION DE VOIRIE SUR LE RI A ODEIGNE", établis par l'auteur de projet, Werner SPRL, Géomètre-expert, route de l'Ambève, 71 à 4987 Stoumont.

COMPTE COMMUNAL 2016

Le Conseil approuve, comme suit, les comptes de l'exercice 2016 :

Compte de résultat	CHARGES (C)	PRODUITS (P)	RESULTAT (P-C)
Résultat courant	6.203.276,93	7.432.305,83	1.229.028,90
Résultat d'exploitation	7.929.029,73	8.469.333,36	540.303,63
Résultat exceptionnel	1.567.733,80	1.605.858,60	38.124,80
Résultat de l'exercice	9.496.763,53	10.075.191,96	578.428,43

BILAN	ACTIF	PASSIF
	79.020.636,15	79.020.636,15
	Ordinaire	Extraordinaire
Droits constatés	9.189.380,76	4.592.987,93
Non valeurs	9.099,05	0,00
Engagements	7.032.148,41	5.049.292,40
Imputations	6.611.933,55	2.562.930,73
Résultat budgétaire	2.148.133,30	-456.304,47
Résultat comptable	2.568.348,16	2.030.057,20

COMPTE DU CPAS 2016

Le Conseil approuve le compte 2016 du Centre Public d'Action Sociale aux montants ci-après :

	Ordinaire	Extraordinaire
Droits constatés au profit du C.P.A.S	839.288,69	0,00
Engagements de dépenses contractés par le C.P.A.S.	679.656,25	0,00
Résultat budgétaire positif	159.632,44	0,00
Résultat budgétaire négatif	0,00	0,00

PRELEVEMENT ECHANTILLONS ET ESSAIS EN LABORATOIRE POUR REVETEMENT HYDROCARBONNES, EN BETON DE CIMENT ET LES MATERIAUX S'Y RAPPORANT – ADHESION A LA CENTRALE DE MARCHÉ DE LA REGION WALLONNE

Le Conseil décide de recourir au SPW-DGO1-Direction territoriale du Luxembourg en tant que centrale de marché pour les prélèvements d'échantillon et essais en laboratoire pour revêtements hydrocarbonnés, en béton de ciment et les matériaux s'y rapportant.

CAHIER DES CHARGES REGISSANT LA LOCATION DU DROIT DE CHASSE SUR LES PROPRIETES COMMUNALES – ADJUDICATION PUBLIQUE PAR SOUMISSION

Considérant que les baux de location des chasses dans les biens communaux sur le cantonnement de Marche-en-Famenne attribués par adjudication en date du 01 juillet 2005 viennent à échéance soit le 31 mai 2017, soit le 30 juin 2017, le Conseil approuve le Cahier des Charges pour la Location du Droit de Chasse en Forêt communale (+ annexes) adapté pour les lots concernés.

EXTENSION DU ZONING DE VAUX-CHAVANNE – CONVENTION POUR LA FUTURE EXTENSION DE LA RESERVE NATURELLE DOMANIALE DU « PLATEAU DES TAILLES »

Le Conseil approuve la convention à conclure entre notre Commune et la Direction générale opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement (DGO3) pour la future extension de la Réserve Naturelle Domaniale du « Plateau des Tailles » (Wignifa) en vue de la compensation de l'extension du zoning de Vaux-Chavanne.

CONVENTION AUX FINS D'ACCEDER AUX MARCHES DE FOURNITURES DU SERVICE PUBLIC DE WALLONIE

Le Conseil approuve la convention à conclure entre notre Commune et le SPW – DGT afin de pouvoir bénéficier des conditions des marchés de fournitures du SPW.

REFECTION DU PONT SUR L'AISE A ROCHE-A-FRENE – CONVENTION ENTRE LES COMMUNES DE DURBUY ET DE MANHAY

Considérant que le pont sur l'Aisne reliant les Communes de Manhay et de Durbuy, à hauteur de Roche-à-Frêne, doit être réparé, qu'il s'agit d'un pont routier entre les deux communes et que les frais liés à cette réparation incombent donc aux deux communes concernées, le Conseil approuve la convention à conclure entre les Communes de Manhay et de Durbuy relatif à la réfection du pont sur l'Aisne à Roche-à-Frêne.

PLAN COMMUNAL D'AMENAGEMENT DE LA ZONE DE LOISIRS AU LIEU-DIT « AL GRANDE CREUX » A LAMORMENIL – AVANT-PROJET – ADOPTION

Le Conseil ratifie la désignation de l'auteur de projet, la SPRL IMPACT, par l'exploitant de l'Eurocamping de Lamorménil pour la réalisation du PCA, et adopte l'avant-projet du Plan Communal d'Aménagement de la zone de loisirs au lieu-dit « Al Grande Creux » tel que présenté par la SPRL IMPACT.

REGLEMENT DE TRAVAIL – PERSONNEL DIRECTEUR, ENSEIGNANT ET ASSIMILE

Le Conseil adopte le règlement de travail applicable au personnel enseignant tel qu'élaboré par le Conseil de l'Enseignement en concertation avec les instances syndicales pour le directeur, les enseignants et assimilés de l'enseignement fondamental communal de MANHAY.

CONSTRUCTION - TRANSFORMATION



AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

**LEBOUTTE
DOMINIQUE**

Tél.
086 434 423

Gsm
0488 159 959

LA FANGE 5 - 6960 HARRE MANHAY

Plants pour haies, pour talus, ornementaux, fruitiers, forestiers, rusciers et divers

PEPINIÈRES PHL

Philippe LEMBRÉE
Rue du Centre, 110
B-4990 LIERNEUX



Visites et entretiens des communes:
sur rendez-vous

TV A: BE 0751.096.734

GSM: 0498/66.68.25

Fax: 080/78.64.28

E-mail: lembreeph@skynet.be

Internet: www.peppli.be

- Vente aux particuliers et aux professionnels,
- Catalogue disponible sur demande,
- Voir annonce chaque semaine dans
Vos Echos, rubrique «Jardinage»

MENUISERIE - EBENISTERIE - CHARPENTERIE

BONJEAN PAUL

Spécialités châssis en bois - Porte en chêne

Vente de plots

Rue de la Statte, 3 - GRANDMENIL - Tél. **086/45.56.52**

Enregistrement 11.20.10

Noirhomme

Route de Namol, 14 - 6960 Barvaux/Durbuy

tél. : 086/21 12 83 - fax : 086/21 09 29

www.garagenoirhomme.be - info@garagenoirhomme.be



Pompes - funèbres Rochoises Funérarium

S.A. HECK

Rue de Cielle, 18 - B-6980 La Roche-en-Ardenne

Tél. 084.41.15.60 / 41.15.49 - Fax 084.41.15.42

Funérarium MANHAY, route d'Erezée 1a Tél. 086.45.61.31

Organisation complète de funérailles
caveaux - monuments

Dochamps:

Grand-Menil, Manhay:

Harre, Champ de Harre

Fays, Deux-Rys:

Freyneux :

La Fosse:

Malempré:

Odeigne-Oster:

Mad. M.E. Gillard-Seleck

Mad. Christelle Finfe (Côté Jardin)

Mons. P. Alexandre

Mons. Johnny Dehard

SPRL Annet

Mad. J. Sépult

Mad. J. Mottet

084.44.44.84

086.45.62.00 / 45.57.15

0479/51.51.41 - 086.43.37.03 / 43.30.26

086.45.51.35

086.45.51.79

086.45.51.80

086.45.52.50

MODIFICATIONS BUDGETAIRES N°1 DE LA COMMUNE

Le Conseil approuve, comme suit, les modifications budgétaires n°1 de l'exercice 2017 :

Service ordinaire

	Recettes	Dépenses	Solde
D'après le budget initial ou la présente modification	7.636.618,79	7.458.070,41	178.548,38
Augmentation de crédit (+)	2.185.197,73	625.711,17	1.559.486,56
Diminution de crédit (+)	-6.699,24	-80.803,45	74.104,21
Nouveau résultat	9.815.117,28	8.002.978,13	1.812.139,15

Service extraordinaire

	Recettes	Dépenses	Solde
D'après le budget initial ou la présente modification	6.795.593,56	6.795.593,56	0,00
Augmentation de crédit (+)	1.027.700,94	1.104.589,09	-76.888,15
Diminution de crédit (+)	-158.250,00	-235.138,15	76.888,15
Nouveau résultat	7.665.044,50	7.665.044,50	0,00

SÉANCE DU 22 JUIN 2017

MODIFICATION BUDGETAIRE N°1 DU C.P.A.S.

Le Conseil approuve la modification budgétaire n°1 – Services ordinaire et extraordinaire – du C.P.A.S. aux montants suivants :

Service ordinaire

	Recettes	Dépenses	Solde
Budget initial	886.766,40€	886.766,40€	0,00€
Augmentation de crédit	157.673,47€	72.875,48€	84.797,99€
Diminution de crédit	-103.605,30€	-18.807,31€	-84.797,99€
Nouveau résultat	940.834,57€	940.834,57€	0,00€

Service extraordinaire

	Recettes	Dépenses	Solde
Budget initial	0,00€	0,00€	0,00€
Augmentation de crédit	2.000,00€	2.000,00€	0,00€
Diminution de crédit	0,00€	0,00€	0,00€
Nouveau résultat	2.000,00€	2.000,00€	0,00€

DISTRIBUTION D'EAU – APPLICATION DU NOUVEAU TARIF RELATIF A LA FOURNITURE DE L'EAU DE DISTRIBUTION

Le Conseil approuve la modification du tarif relatif à la fourniture de l'eau sur base d'un CVD calculé à 2,2435 EUR/m³ et fixe les montants des redevances comme suit :

1/ Redevance par compteur 20 X 2,2435= 44,87 EUR/An

2/ Redevance consommations :

- ° Tranche de 0 à 30 m³ : 0,5 X 2,2435 = 1,12175€/m³ HTVA
- ° Tranche de 30 à 5000 m³ : 1X CVD X 2,2435= 2,2435€/m³ HTVA
- ° Tranche au-delà de 5000 m³ : 0,9 X CVD X 2,2435=2,01915€/m³ HTVA

Contribution au Fonds Social de l'Eau : 0,0259€/m³. TVA : 6%.

GENIE CIVIL DU RESERVOIR DE CHENE-AL'PIERRE – APPROBATION DU CAHIER SPECIAL DES CHARGES

Le Conseil approuve le cahier des charges relatif au marché public de travaux concernant "Lot MY 10 : Réservoir et station de traitement à Chêne-al'Pierre – génie civil" établi par l'AIVE et dont le montant estimé s'élève à la somme de 546.315,00€ HTVA.

BAIL D'ENTRETIEN DES COURS D'EAU DE DEUXIEME ET DE TROISIEME CATEGORIE

Le Conseil approuve la « Convention de coopération public-public entre la commune de Manhay et la province de Luxembourg – Bail d'entretien des cours d'eau de deuxième et de troisième catégorie ».

CONVENTION POUR LA COLLECTE DES DECHETS TEXTILES MENAGERS A CONCLURE ENTRE NOTRE COMMUNE ET L'ASBL TERRE

Le Conseil approuve la « Convention pour la collecte des déchets textiles ménagers » à conclure entre notre Commune et l'ASBL Terre pour le placement de conteneurs à 5 endroits sur notre Commune (Rue du Vieux Frêne à Dochamps, Route des Carrières à Harre, Belle Haie à Manhay, Route d'Erezée à Grandmenil et Villers de Chavan à Vaux-Chavanne).

AFFILIATION DE LA COMMUNE A LA MAISON DE LA CULTURE FAMENNE-ARDENNE (CONTRAT-PROGRAMME 2019-2023)

Le Conseil décide de poursuivre la collaboration avec la Maison de la Culture Famenne-Ardenne pour la durée du prochain contrat-programme (2019-2023) via notamment le maintien d'une affiliation ordinaire de 0,70€ par habitant.

SOUTIEN EN RESSOURCES HUMAINES ET LOGISTIQUES AU PROFIT DES ENTITES PUBLIQUES LOCALES – ACCORD-CADRE A CONCLURE AVEC LA PROVINCE DE LUXEMBOURG

Le Conseil décide d'adhérer à l'accord-cadre du Collège Provincial ayant pour objet la mutualisation des moyens humains et matériels à conclure entre la province de Luxembourg et chaque Commune.

Cet accord-cadre a pour unique but d'organiser le détachement de personnel provincial ou l'affectation de matériel en vue d'apporter un soutien logistique ou en ressources humaines au profit d'autres entités publiques, lors de situations à caractère imprévisible, exceptionnel ou urgent.

INFORMATIONS GÉNÉRALES



Notre commune a récemment adhéré à l'outil BE-Alert. Cet outil, ayant été développé par le

Centre de Crise fédéral et mis à disposition à la fois des provinces et des communes moyennant convention et paiement, est un système d'alerte qui permet aux autorités de contacter facilement et rapidement toute la population en situation de crise via plusieurs canaux (SMS, mails, messages vocaux, etc.). De plus, il est important de pouvoir vous alerter pour toute situation d'urgence qui peut vous concerner où que vous soyez. Grâce à une technique unique en Belgique, les autorités peuvent ainsi vous envoyer un SMS si vous êtes physiquement présents sur les lieux de l'évènement. Cette alerte ne nécessite pas d'enregistrement préalable.

Il nous permettra également de délivrer des messages plus ponctuels aux personnes s'étant préalablement inscrites (facilement sur be-alert.be). Ces informations peuvent être d'intérêt public (travaux, coupures momentanées de l'eau ou du téléphone, etc.).

Les messages délivrés donneront les consignes à suivre en cas de situation d'urgence ou pourront vous informer sur l'évolution et la fin de celle-ci. Selon la situation d'urgence, les autorités pourront, par exemple :

- Vous recommander de vous mettre à l'abri (rentrez dans le bâtiment le plus proche, fermez portes et fenêtres et écoutez les médias) ;
- Vous recommander d'évacuer de la zone concernée et donner des informations sur le centre d'accueil ;

- Vous informer de l'évolution de la situation. BE-Alert peut être utilisé pour différents types de situations d'urgence : un grand incendie, une inondation, une pénurie électrique,...

L'alerte est ciblée pour la population directement concernée par la situation d'urgence (riverains d'une rue, d'un quartier, etc.).

Afin de recevoir cette alerte, vous devez vous inscrire au préalable à BE-Alert, afin que les autorités aient vos coordonnées exactes pour vous alerter.

Vous souhaitez être alerté pour plusieurs localisations ? Vous avez l'opportunité de référencer plusieurs adresses liées à votre numéro de téléphone : résidence principale, résidence secondaire, adresse de l'employeur, ...

Lors de votre inscription, il est donc important de remplir le plus de champs possibles pour que les autorités puissent vous informer, quel que soit le canal choisi.

Selon votre opérateur téléphonique, l'expéditeur du message sera identifiable par les numéros suivants :

- 1789
- ALERTE 1789

Pour vous inscrire, vous pouvez vous rendre sur le site Internet <http://be-alert.be/fr/inscrivez-vous> et compléter le formulaire d'inscription.

Si vous avez des difficultés pour vous enregistrer via le site Internet, n'hésitez pas à vous présenter à l'administration communale durant les heures d'ouverture des bureaux auprès de Mme CORNET — service secrétariat — 1er étage, qui vous aidera à vous enregistrer.

VOUS POUVEZ MAINTENANT COMMUNIQUER VOS DONNÉES DE CONTACT AU REGISTRE NATIONAL

Dans le but de favoriser et de développer les échanges électroniques d'informations entre les citoyens et un certain nombre d'instances, notamment des services publics tels le département des Finances ou les services de secours et de protection civile, l'arrêté royal du 22/05/2017 prévoit l'enregistrement centralisé des données de contact du citoyen au Registre National.

Le citoyen de plus de 18 ans, peut sur base volontaire, communiquer les informations suivantes : un numéro de téléphone fixe, un numéro de gsm, un numéro de fax, une adresse de courrier électronique. Il pourra enregistrer, modifier ou supprimer ses coordonnées (ou certaines d'entre elles) soit directement via l'application "Mon Dossier" du Registre national sur le site Internet <https://mondossier.rm.fgov.be>; Soit en se rendant au service population de sa commune de résidence, soit par mail à l'adresse population@manhay.org.

BRANCHAGES EMPIÉTANT SUR LA VOIE PUBLIQUE

A la demande de la Fédération Wallonne de l'Agriculture, nous tenons à attirer votre attention sur les difficultés qu'entraînent, pour les agriculteurs, les branches non élaguées qui surplombent la voie publique.

La présence de branches empiétant sur la voie publique pose un véritable problème, car elle occasionne aussi bien des dégâts matériels qu'un souci inacceptable de danger.

Il est dès lors important de vous rappeler les articles 54 et 55 de notre règlement général de police stipulant ce qui suit :

“**Art.54.** Tout occupant d'un immeuble est tenu de veiller à ce que les plantations soient émondées de façon telle qu'aucune branche ne fasse saillie :

- Sur la voie carrossable à moins de 4,5 mètres au-dessus du sol ;
- Sur l'accotement ou le trottoir à moins de 2,5 mètres au-dessus du sol.

Il est en outre tenu d'obtempérer aux mesures complémentaires prescrites par le Bourgmestre.

Art. 55. Aucune plantation ou clôture ne peut masquer d'aucune manière la signalisation routière quelle qu'en soit la hauteur.”

LA JOURNÉE PÊCHE



Le 10 juin dernier, une journée d'initiation à la pêche en étang était proposée aux jeunes de la commune nés en 2005.

L'activité s'est déroulée dans la bonne humeur et en toute convivialité.

A midi, un pain saucisse était offert à tous. Pour terminer cette belle journée, les truites furent distribuées équitablement aux enfants et une médaille remise en souvenir. Je tiens vraiment à remercier toutes les personnes (Guy, Thierry, Nathalie, Johnny et Yanis) qui ont contribué à la réussite de cette belle journée. Merci également aux jeunes pour leur patience et leur bonne humeur. Rendez-vous en 2018 pour les jeunes nés en 2006.

Benoit Lesenfants.

NOS JEUNES AU TRAVAIL

Depuis plusieurs années, la commune de Manhay engage de nombreux étudiants durant les vacances d'été et leur permet

ainsi de bénéficier d'une petite somme d'argent attendue et méritée. Ces quelques jours de travail se déroulent dans un esprit sérieux et constructif. Les responsables communaux leur proposent divers travaux comme de la peinture, de l'élagage, de l'entretien, etc... Cette année, plusieurs jeunes se sont rendus en forêt pour aider les ouvriers forestiers à placer des protections aux jeunes douglas. Un grand merci à tous ces jeunes pour leur travail.

Benoit Lesenfants.



Les jeunes en plein travail à Luny à Odeigne.

SEMAINE DE L'ARBRE 2017 – L'ANNÉE DE LA VIORNE – DISTRIBUTION DE PLANTS AUX CITOYENS

Nous avons le plaisir de pouvoir vous annoncer que cette année la commune de Manhay a été sélectionnée parmi 60 communes dans le cadre de la semaine de l'arbre pour la distribution de plants aux citoyens. L'année 2017 est dédiée à la Viorne. La distribution aura lieu durant le week-end des **25 et 26 novembre 2017**. Un toutes-boîtes sera distribué un peu avant la date afin de vous apporter toutes les précisions nécessaires.



LE "ZÉRO PESTICIDE" DANS LES COMMUNES – UNE OBLIGATION PAS FACILE À GÉRER AU QUOTIDIEN

Vous avez certainement remarqué depuis un certain temps que les espaces publics de notre commune, et plus particulièrement nos cimetières, semblent être laissés à l'abandon en ce qui concerne l'entretien.

Cependant, il faut savoir que depuis le 1er juin 2014, il est interdit aux pouvoirs publics sur base du Décret « Utilisation durable des pesticides » de recourir aux produits phyto dont les herbicides pour l'entretien ou la gestion des espaces publics.

Toutefois, via l'arrêté « Utilisation durable des pesticides » une période transitoire permet l'utilisation des produits phyto et ce jusqu'au 31 mai 2019 **mais sous certaines conditions**.

Depuis le 1er juin 2014, il est strictement interdit de pulvériser les endroits qui sont en lien avec un réseau de collecte des eaux ou avec un cours d'eau. Il est donc interdit de pulvériser un trottoir bordé d'un filet d'eau ou une allée de cimetière dans laquelle il y a une grille de récupération des eaux de pluie. Les

citoyens sont également touchés par cette interdiction pour ce qui est de leurs allées lorsque celles-ci débouchent sur un trottoir avec filet d'eau. Des zones tampons sont également définies afin de protéger les eaux des dérives des pulvérisations.

Cette première interdiction réduit déjà fortement les endroits où les pulvérisations sont encore possibles. Il est bon de préciser que tous les produits sont visés qu'ils soient bio ou pas. Il est également interdit de détourner l'usage d'autres produits comme le vinaigre, l'eau de javel ou le sel pour s'en servir comme herbicides.

Dans chaque commune qui pulvérise encore, il y a une obligation fédérale cette fois-ci de détenir des phytolices. En plus de détenir cette phytolice, les personnes concernées doivent suivre des formations continues durant le temps de validité de leur phytolice. Il existe enfin tout un ensemble de conditions intégrales à respecter pour stocker les produits.

Tout ceci pour vous expliquer que ce qui peut sembler un manque d'entretien de nos espaces verts n'est en fait que le résultat de l'application de la nouvelle réglementation.

Il n'est pas aisé, tant au niveau des moyens financier que humain, de mettre en œuvre la politique du « zéro pesticide dans les communes ». Nos ouvriers communaux, que nous ne pouvons que féliciter et encourager pour la masse de travail supplémentaire que cela implique, font tout pour assurer la meilleure gestion possible de notre belle commune verte.

Nous vous remercions pour votre compréhension. Tous gestes citoyens et civiques sont bien entendu les bienvenus pour permettre ainsi à notre commune de répondre le plus favorablement possible aux règlements qui nous sont imposés.

Le Bourgmestre, R. Wuidar.



Photos prises au cimetière de Harre le 03/08/2017. Ce cimetière avait été entièrement nettoyé par nos ouvriers mi-juin 2017.

LES INFOS DE L'AIVE



COLLECTE DES JOUETS

Grâce à vos dons, la collecte de jouets dans les recyparcs est chaque année d'une aide précieuse pour Saint-Nicolas et de nombreuses associations de la province.

Quand ? Le samedi 21 octobre 2017.

Où ? Dans tous les recyparcs de Wallonie.

Quoi ? Des jouets complets, en bon état et propres (pas de jouets électroniques, à piles, ni de peluches).

Pourquoi ? Pour faire des heureux et préserver l'environnement.

Pour qui ? Les jouets en bon état sont repris par des Maisons Croix-Rouge, des CPAS, des accueils extrascolaires, des maisons d'enfants, ... En tant qu'association, si vous souhaitez bénéficier d'une partie des dons, contactez l'AIVE: dechets@aive.be ou par téléphone : +32 63 23 19 73



CITOYENS ET AGRICULTEURS

Ensemble, valorisons les déchets organiques

Focus sur l'utilisation du compost par Charles HEGGER, agriculteur à Bonneville, qui utilise le compost de l'AIVE depuis plus de 10 ans :



« Chaque année, j'épands 1 500 tonnes de compost sur les cultures de colza, de betteraves et de lin. Le compost apporte des nutriments à la terre. Celui de l'AIVE est produit à partir de déchets de cuisine et de déchets verts. De ce fait, il présente un rapport carbone/azote parfaitement équilibré.

Pour garantir sa qualité, il est indispensable de bien trier les déchets organiques. Sinon, des morceaux de plastique risquent de s'accumuler sur les parcelles agricoles. Or, utiliser du compost est bien meilleur pour l'environnement que les engrais chimiques.

En veillant à sa qualité, on pérennise donc cette filière de recyclage ».

FERMETURE DES RECYPARCS

Les recyparcs seront fermés le mercredi 27 septembre (Fête de la Fédération Wallonie-Bruxelles) et le mardi 10 octobre 2017 (formation).

DECHETS ENCOMBRANTS : COMBUSTIBLES OU PAS ?

Une nouvelle question à se poser !

Aujourd'hui, les encombrants sont broyés et séchés sur le site de traitement des déchets de l'AIVE à HABAY-LA-NEUVE. Ils sont ensuite valorisés en incinérateur pour produire de l'énergie.

Mais certains encombrants comme le plâtre, le béton cellulaire, les torchis, la laine de roche et de verre, ... ne « brûlent » pas. De plus, ces déchets NON combustibles sont sources de poussières et d'usure des outils de traitement. D'autres encombrants (métaux, DEEE, plastiques rigides, PVC, ...) sont collectés séparément pour être recyclés.

Pour améliorer la filière, l'AIVE teste la collecte séparée des « encombrants combustibles » et des « encombrants NON combustibles » dans 13 recyparcs. Si les résultats sont concluants, ce tri sera généralisé à tous les recyparcs.

>>> www.aive.be > Déchets > Trier mes déchets > Je recherche un déchet dans la liste

Encombrants combustibles

Encombrants combustibles :

- non dangereux
- non recyclables
- ne rentrent pas dans un sac poubelle/duo-bac

↑

Fauteuils, vase, moquette, balatum, pezier petit, ...

↓

Plastiques rigides, PVC, cordons, déchets ménagers, encombrants NON combustibles

Encombrants NON combustibles

Encombrants NON combustibles :

- non dangereux
- non recyclables
- ne rentrent pas dans un sac poubelle/duo-bac

↑

Laine de roche ou de verre, caoutchouc, plâtre, béton cellulaire (Ytong), torchis

↓

Plastiques rigides, céramiques, terre cuite, déchets ménagers, etc. combustibles, ...

APPEL AUX AMATEURS DE PHOTOS

Vous aimez la photo, vous réalisez des clichés originaux de paysages ou autres endroits pittoresques de notre commune... et vous souhaiteriez les partager, alors n'hésitez pas à nous les envoyer à l'adresse webmaster@manhay.org.



Nous envisageons en effet, de constituer une bibliothèque, où nous pourrions sélectionner des photos pour illustrer la couverture de notre bulletin communal au fil des trimestres.

LES REPAS CHAUDS À DOMICILE DU CPAS



Le CPAS met au service de toutes les personnes éprouvant des difficultés à préparer leurs repas, un service de repas chauds livrés à domicile. Ces repas équilibrés se composent d'un potage, d'un repas complet et d'un dessert et sont proposés à un prix démocratique. Il y a également des possibilités de repas diététiques et de repas spécifiques (repas sans sel, repas pour diabétique, repas pour personne sous régime, ...).

La fabrication de ces repas chauds a été

confiée, suite à un marché public, au traiteur « A l'Eveil des sens » de Stoumont. La distribution a lieu tous les jours durant le temps de midi et le prix d'un repas complet est fixé à **6,50 Euros par repas**. Ils sont distribués par la camionnette (avec armoire chauffante) du CPAS de Manhay.

Le CPAS de Manhay est à votre entière disposition pour toutes les questions que vous vous posez au sujet du Service des Repas chauds au 086/45.50.94.

VOLS, ARNAQUES « QUELLE SÉCURITÉ POUR NOS AÎNÉS »

Le CPAS et l'Administration communale de MANHAY, en collaboration avec le Plan stratégique de Sécurité et de Prévention et la zone de Police, ont le plaisir de vous inviter à une séance d'information/de prévention sur les dangers et les accidents dont peuvent être victimes les personnes âgées

LE LUNDI 18 SEPTEMBRE 2017 A 15H00

à la salle du Conseil de l'administration communale - Voie de la Libération, 4 à 6960 MANHAY

Cette séance d'information sera animée par la Police de Manhay

Lors de cette rencontre, vous recevrez des conseils utiles et pratiques sur les différents thèmes liés à la sécurité :

! N'hésitez pas à venir et à partager vos expériences !

Si vous êtes intéressé, contactez directement le CPAS de MANHAY 086/45.50.94

ACCES GRATUIT / NOMBRE DE PLACES LIMITE (30 personnes)

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de Mr Pascal DEFAYS, Directeur général du CPAS au 086/45.50.94.



BOURSE DE LA LIGUE DES FAMILLES

Mouvement qui soutient chaque parent au quotidien - famille enfant ado grossesse crèche école études, la ligue des familles organise sa traditionnelle

Bourse aux vêtements d'hiver et matériel de puériculture à Manhay.

Acheter en bourse est vraiment avantageux pour le porte-feuille des participants qui font des économies et épargnent un peu la planète de la surconsommation.

Quand ? Du 15 au 19 octobre 2017.

Où ? A la salle de l'entente à Manhay.

Contact : Mme Anne BERNARD 0494/44.91.69



INFOS

Car ONE :

Tous les 2èmes mercredis du mois sur RDV

Permanence SANS RDV :

le 4ème mercredi du mois de 10h à 12h à la MCAE de Chêne Al'Pierre

Bébé rencontre :

Echange autour de divers sujets : tous les 4èmes mercredis du mois à 16h, sur inscription

Eveil musical :

le 22 septembre à 10h à la MCAE de Chêne Al'Pierre sur inscription

Toutes ces activités sont gratuites.

TMS : Clerx Amandine 0499/998066 et à partir du 12 octobre : Vanessa Bay : 0499/572810

DES NOUVELLES DE NOS ÉCOLES

L'école communale avec ses 7 implantations.....On gagne à la connaître !



L'année scolaire 16/17 s'est terminée sur les chapeaux de roue avec les traditionnelles excursions de fin d'année et la remise des Certificats d'Études de Base, au Parc Chlorophylle, le mercredi 28 juin pour nos élèves de 6ème année.



Fin juin également, l'équipe éducative de Dochamps a invité les élèves et leurs parents à boire une tasse de café et déguster une viennoiserie dans leur nouvelle salle polyvalente. Un beau moment de convivialité !

Dès ce début septembre, les élèves de Dochamps profiteront de cette salle pour les repas de midi, les garderies, le cours de psychomotricité et diverses activités pédagogiques.



Fin de l'année, les élèves de Malempré ont obtenu le 1er prix au festival « Festimag » en France pour leur film d'animation « Panique à bord ». Félicitations !

Je ne peux passer sous silence les problèmes rencontrés au sein de l'implantation de Harre durant toute l'année scolaire. Je pense qu'il est important de faire taire les rumeurs non fondées qui circulent au sein de nos petits villages. Il y a eu des conflits (conflits présents ou latents depuis 2 ans déjà !) qui ont empêché le bon fonctionnement pédagogique de l'implantation. Le Pouvoir Organisateur a pris ses responsabilités en faisant appel aux équipes mobiles de la FWB et en réorganisant ensuite l'équipe éducative pour l'année 17/18. Une réunion s'est tenue fin juin et chaque parent, après avoir pris connaissance des choix pédagogiques du Pouvoir Organisateur pour l'année 17/18, a pris sa décision de maintenir ou non l'inscription de son enfant à Harre.

Merci aux parents qui ont décidé de nous faire confiance pour cette nouvelle année scolaire ! Je suis convaincue que le respect et la communication constructive retrouveront une place privilégiée à Harre !

L'école communale de Manhay est une école en projet, soucieuse de s'inscrire déjà dans les grands objectifs du Pacte pour un enseignement d'excellence !

L'entrée dans le numérique : notre projet « Go to didactic@Manhay.org » rentré en février a été retenu ! Dans un premier temps, 4 implantations sur 7 vont bénéficier de tablettes et tableaux interactifs pour le mettre en œuvre. Une enseignante bénéficiera de 2 périodes par semaine pour coordonner le projet. J'aurai l'occasion, lors des prochains bulletins, de vous expliquer ce projet plus en détail.

Les 2 projets rentrés dans le cadre de « Culture-Enseignement » ont été également sélectionnés :

1. Projet « Où cours-je ? » pour l'implantation de Harre et de Grandmenil. Il s'agit d'un projet qui a pour objectif d'aménager la cour de récréation de chacune des 2 implantations. Ce projet sera mené en partenariat avec l'Atelier de Marcourt.
2. Réalisation d'un film d'animation pour l'implantation d'Oster en partenariat avec Camera-etc de Liège : « **Je, tu, il m'embête.... Apprenons à gérer nos conflits pour ne pas être « Paillasson ou Hérisson ».**

Au niveau des aides complémentaires attribuées par la FWB, nous avons 2 aides maternelles : une pour l'implantation d'Odeigne et une pour l'implantation de Dochamps. Nous gardons nos APE pour le cours de psychomotricité et pour le cours d'informatique.

Au niveau de la formation des enseignants, nous avons décidé, en équipe, de travailler sur le projet d'établissement. Le défi consiste à adapter le projet d'établissement afin qu'il soit en phase avec le plan de pilotage à mettre en place pour les 6 années à venir.

Pour cette année 17/18, l'axe du développement de la langue française (et particulièrement l'apprentissage de la lecture) sera toujours notre priorité.

Après avoir travaillé l'éveil scientifique l'an dernier, nous développerons, cette année, les compétences artistiques.

Je terminerai cet article en reprenant les mots du titre : Notre école communale.....On gagne à la connaître ! Merci d'en parler autour de vous. N'hésitez pas à passer la porte de nos petites implantations de village où, dans une ambiance familiale, tout est mis en œuvre pour former vos enfants à devenir les adultes de demain en respectant les axes du Décret Missions.

En tant que directrice, je suis à votre écoute et à votre disposition pour toute information. Vous pouvez me contacter soit par mail (efc-gdmenil@skynet.be) ou par GSM (0478/60.46.79) pour fixer un rendez-vous.

Il me reste à souhaiter une excellente année scolaire 17/18 aux élèves, aux parents et aux enseignants, aux accueillantes extra-scolaires et au personnel d'entretien.

Claire Hardy, directrice



RENTRÉE SCOLAIRE : 3 ENFANTS BLESSÉS CHAQUE JOUR DANS UN ACCIDENT DE LA ROUTE – L'AWSR APPELLE À LA VIGILANCE



Ces trois dernières années, le nombre d'enfants de 3 à 17 ans ayant été victimes d'un accident de la route durant les heures de trajet domicile-école

n'a cessé d'augmenter en Wallonie. Avec la rentrée des classes, l'AWSR souhaite rappeler les bonnes pratiques pour un retour à l'école en toute sécurité.

Augmentation du nombre de blessés

A l'occasion de la rentrée scolaire, l'AWSR a analysé les accidents impliquant des enfants de 3 à 17 ans se produisant aux heures de trajet domicile-école.

Au total, ces trois dernières années, de 2014 à 2016, 1.781 enfants de 3 à 17 ans ont été victimes d'un accident de la route sur le trajet de l'école, dont 3 tués et 92 blessés grièvement.

Quelle que soit la gravité des blessures, le nombre de victimes parmi ces enfants est en augmentation en 2016. En moyenne, 3 enfants sont blessés dans un accident de la route chaque jour d'école ces trois dernières années.

	2014	2015	2016
Légèrement blessés	557	561	568
Grièvement blessés	28	27	37
Décédés 30 jours	0	1	2
Total des victimes	585	589	607

Nombre d'enfants de 3 à 17 ans victimes d'un accident de la circulation en horaire et période scolaire :

➤ **En voiture pour les 3 à 11 ans** : Une analyse plus poussée a été réalisée par tranche d'âge : en 2016, les victimes de 3 à 11 ans sont dans 6 cas sur 10 des occupants de voiture.

➤ **Davantage à pied pour les 12-17 ans** : La part des passagers de voitures diminue pour les 12-17 ans, avec 33% des victimes en 2016. La part des piétons est la plus importante avec 38% des victimes pour cette tranche d'âge, suivie par les usagers de deux roues (vélos, cyclos : 23%). Les transports en commun enregistrent 5% des victimes de 12 à 17 ans.

Recommandations

Au vu de ces constats, l'Agence wallonne pour la Sécurité routière souhaite donc rappeler quelques conseils utiles.

En voiture :

- Un dispositif de retenue adapté est obligatoire pour les enfants mesurant moins de 1,35m (taille à environ 9-10 ans). Seul 1 enfant sur 3 est transporté en toute sécurité en Belgique ! Avant de démarrer, bien attacher son enfant est vital. Cela veut dire :
 - o Veiller à fixer correctement le siège dans la voiture
 - o Attacher correctement l'enfant dans le siège-auto
 - o S'assurer que le siège soit adapté au poids et à la taille de l'enfant. Par exemple, on passe au rehausseur une fois que l'enfant a atteint le poids de 18 kilos ou lorsque sa tête dépasse du dossier.

L'AWSR a édité un petit guide complet sur les sièges pour enfants, « Sécurité en voiture », téléchargeable, qui est aussi placé dans les boîtes roses que les mamans reçoivent lors de leur séjour à la maternité.

De plus, sur le site web www.tousconcernes.be, l'AWSR a publié [une FAQ \(Foire aux Questions\) afin de répondre à toutes les questions que les parents se posent sur les sièges-auto et la ceinture de sécurité pour les enfants.](#)

- Veiller à bien attacher la ceinture de sécurité, même pour de courtes distances.
- Aux abords des écoles, respecter la limitation de 30 km/h. Les réactions des enfants sont parfois imprévisibles, et cette vitesse augmente les chances de pouvoir s'arrêter à temps (la distance d'arrêt est de 12 m sur route sèche à cette vitesse).
- Eviter de vouloir déposer son enfant le plus près possible de l'école. Cela peut parfois mettre en danger d'autres enfants, en masquant par exemple la vue d'un enfant qui veut traverser. Ou en obligeant les jeunes piétons à circuler sur la chaussée pour contourner la voiture stationnée sur le trottoir.

À pied :

- Préparer la rentrée : les parents peuvent effectuer le trajet avec leur enfant avant le jour J, afin de repérer les endroits à risque.
- Partir à temps et faire en sorte que votre enfant quitte la maison assez tôt. S'il est pressé, il sera moins attentif et moins prudent en marchant vers l'école.
- Prendre l'habitude de marcher du côté de la circulation.
- Apprendre à traverser une rue :
 - S'arrêter un peu avant le bord du trottoir ou de l'accotement
 - Regarder à gauche, puis à droite, et de nouveau à gauche
 - Une fois qu'on a vérifié qu'aucun véhicule n'arrive, traverser sans courir et en continuant à bien regarder.

La Cellule EMSR (Education à la Mobilité et à la Sécurité Routière) de la DGO2 publie aussi plusieurs brochures sur la sécurité routière sur le chemin de l'école (<http://mobilite.wallonie.be/news/nouveau-brochures-de-securite-routiere>)

L'AWSR est l'A.S.B.L qui œuvre pour la sécurité routière en Wallonie. Elle remplit 5 missions : l'organisation de campagnes de sensibilisation ; l'information et l'orientation des victimes ; le soutien de la politique de contrôle des services de police ainsi que de la politique de poursuites et de sanction des parquets et tribunaux ; la production et l'analyse de statistiques ; la présidence du Conseil supérieur wallon de la Sécurité routière. L'AWSR est présidée par le Ministre wallon en charge de la Sécurité routière.

Contacts Presse : Nathalie PAQUET, AWSR – 0496 / 63 49 37
Marie MINET, porte-parole du Ministre DI ANTONIO
0497/88 84 75

Suivez nous sur Twitter @AWSR_be - www.tousconcernes.be

MABEGRA s.a

MATERIAUX GRANDJEAN



Béton préparé, stabilisé ●
Egouttage et drainage ●
Stations d'épuration ●



Bois du pays ●
Matériaux gros oeuvres ●
Aménagement extérieur ●



Vente aux professionnels
et aux particuliers



Tél : 084/46.61.63
Fax : 084/46.75.87
Rue de la Jonction, 20
6990 HOTTON

Ouvert du lundi au vendredi de 06h30 à 18h00
et le samedi de 06h30 à 16h00

E-mail : info@mabegra.be / Site : www.mabegra.be

sa BDH - DEMOITIE

ENGAGE

Chauffagiste et Couvreur

6960 HARRE
086/43.37.24
barthelemy.demoitie@skynet.be

www.demoitie-barthelemy.be

Jean-François
DESTINE
Tous produits pétroliers
LIERNEUX - 080/31 83 83

SPRL
Michel GASPARD
TOITURES

- Isolation traditionnelle & écologique
- Charpente bois, Bardage, Menuiserie...
- Tous type de charpentes traditionnelles et industrielles.
- Montage de tous types de toitures, ardoises naturelles, artificielles, tuiles, etc...

Lierneux **0495/ 25.83.96**
TOITURES - PHOTOVOLTAÏQUES

LA FRIT'RIT
FRITERIE - SNACK
PETITE RESTAURATION

Donneux Isabelle

Tél. 0491 07 60 59 • lafritrit@hotmail.com
rue du Vicinal 50 - 6960 MANHAY

Articles & Monuments funéraires

• Articles artistiques • Décorations • Gravures souvenirs sur verre / pierres...
• Pierres tombales • Structures à nécropoles de pierres tombales

Vous pouvez également découvrir nos fleurs artificielles en jardinières, montages et objets. Un large choix de pots pour le jardin en pierre, en tôle, en bois et pierres d'arraise.

VERONIQUE & OLIVIER GASPARD
Tél.: 0495/ 86 05 13 Tél.: 0491/ 56 53 56
Devant Meul 4b 4990 Arbrefontaine

Lesenfants Julien

Entreprise de Maçonnerie

Spécialisé à la Pierre

Rue du Trésor, 7
6960 Manhay

Terrassement
Aménagement
Transformation

Tél. 0497/76.38.41
TVA 0518.981.177

julienlesenfants@hotmail.com



ALZHEIMER CAFÉ MANHAY 7^{ÈME} ANNIVERSAIRE



Une initiative de la Ligue Alzheimer avec le concours de bénévoles, et le soutien du Cpas

A VOS AGENDAS

Où : Bâtiment du cpas -Voie de la Libération 6 - 6960 Manhay - **Réservations souhaitées. Ouvert à tous :**

- **21 Septembre : Goûter champêtre, départ du Cpas à 14 heures.**
- **19 Octobre : Questions/Réponses en seconde partie : Animations**
- **16 Novembre : Questions/Réponses en seconde partie : Animations.**
- **14 Décembre : Repas dès 12 heures + visite Père Noël.** lieu à spécifier.
Ouvert à tous sur réservation au plus tard pour le 7/12.
Réservation repas : Aline : 0498 08 59 10 - Jeanine : 0495 73 80 16

**POSSIBILITE
DE COVOITURAGE
SUR DEMANDE
(0495/73.80.16)**

Quelques photos du repas du 23 juin dernier

Membre de l'asbl Sillage, Julie Remy explique le but de son atelier "Comme à la maison" qu'elle organise tous les mardis à Malempré



LU POUR VOUS :

L'ALZHEIMER CAFE décide de vous offrir, chaque trimestre, via le Bulletin Communal, une FICHE rédigée par la Ligue

Fiche n°1 : Communiquer avec une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer

Vous éprouvez parfois des difficultés à communiquer avec une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ? Trouvez ci-dessous des conseils quant aux attitudes à adopter.

- Commencer la conversation en s'identifiant et appelant la personne par son nom.
- Rester face à face avec le malade.
- Maintenir le contact des yeux.
- Bouger lentement.
- Toucher le malade sur le bras ou la main.
- Employer des mots familiers.
- Utiliser des phrases courtes et simples.
- Parler lentement.
- Parler doucement sans crier.
- Poser une question à la fois.
- Attendre la réponse.
- Si vous répétez, le faire avec les mêmes mots.
- Employer des expressions de visage et des gestes qui expliquent ou amplifient le message.

Guidances générales

- Parler à la personne dans un endroit calme et sans distraction.
- Faire comprendre à la personne et lui signaler que c'est à elle et avec elle que vous voulez parler.
- Ecouter attentivement.
- Surveiller d'éventuels signes d'anxiété ou de recul (augmentation des mouvements des mains, augmentation du son de la voix, agitation ou hostilité, aversion des yeux, froncement des sourcils).
- Si le patient n'est pas réceptif, lui dire que vous comprenez qu'il ne veut pas parler maintenant et qu'il pourra le faire plus tard quand vous reviendrez pour le faire.

Il y a des choses que, pour le moment, nous ne pouvons pas comprendre dans leur comportement, mais peut-être un jour pourrions-nous l'expliquer.

Les dix commandements nécessaires pour aborder le malade d'Alzheimer et pour communiquer avec lui.

Pour aborder le patient

Près de la personne, tu te tiendras;
Son nom, tu diras;
Son corps, tu toucheras;
A sa hauteur et face à lui, tu te tiendras;
Un contact visuel, tu établiras;

Pour communiquer avec le patient

Lentement et distinctement, tu parleras;
Des mots simples et concrets, des phrases courtes, tu emploieras;
Avec des gestes et le toucher, tes paroles tu complèteras;
Un message à la fois, tu donneras;
Aux énoncés affirmatifs, tu recourras.

NOS CONFERENCES EN PROVINCE DE LUXEMBOURG

- 6 septembre 2017 :

"Maladie d'Alzheimer: Recherche de diagnostic et traitement au long court"

Par Dr Christian Gilles, Psychogériatre. Lieu : Salle Polyvalente de Libr' Accueil, rue du Printemps 25 - 6800 Libramont-Chevigny.

- 11 octobre 2017 :

"Vivre en couple avec la Maladie d'Alzheimer : quelles incidences sur la relation"

Par Pr Michel Ylieff, Professeur honoraire à l'Université de Liège. Lieu : Au "Studio" Rue des Carmes 3 - 6900 Marche

- 6 novembre 2017 (de 20 à 22 heures) :

"Loi sur la capacité et droits du patient"

Par Maître Jacques Poquette, Juge de Paix. Lieu : A la Salle du Conseil de Bastogne, Rue du Vivier 58 - 6600 Bastogne

INFOS ET INSCRIPTION : les inscriptions se font prioritairement en ligne.

Site web : www.alzheimer.be/activites/conferences

Appeler le 04 229 58 10. ou **le 087 70 92 47 ou 0495 73 80 16 Jeanine SIMON**

Une info ? Un renseignement?

0495 73 80 16 - Jeanine Agent PROXIdem pour la LIGUE ALZHEIMER.

TELE-ACCUEIL, DES BÉNÉVOLES À L'ÉCOUTE DEPUIS 40 ANS.

Présent depuis 1977 à Arlon, Télé-Accueil Luxembourg fêtera cette année son 40ème anniversaire. Fidèle à sa mission d'origine, le service continue année après année à accueillir et à écouter les appels de personnes en difficulté au plan moral, social et psychologique. En 2016, la quarantaine de bénévoles assurant 24 heures sur 24 les permanences téléphoniques de la ligne 107 ont ainsi décroché 12.830 appels. Les thèmes abordés lors de ces communications sont variés mais la solitude en représente souvent le fil rouge. Elle imprègne effectivement la plupart des conversations et prend au gré des histoires de chacun des formes très différentes. Par exemple, certaines personnes confrontées à un isolement douloureux contacteront le service pour entendre une voix, dire quelques mots à quelqu'un avant d'entamer leur journée tandis que d'autres, s'adresseront au 107 car elles ne jugent pas opportun de parler de tel ou tel sujet avec leur entourage par peur de déranger ou éventuellement d'être rejetées. Si la solitude est un poids terrible à supporter, vivre en couple ou en famille n'est pas nécessairement plus facile comme en témoignent certains appelants de Télé-

Accueil. En effet, la vie sous un même toit peut être synonyme de grandes souffrances, d'espoirs déçus, de routines dévorantes, d'absence de communications, d'indifférence, de conflits à répétition et parfois de violences.

Former le 107 dans ces circonstances et dans bien d'autres, revient à chercher de l'aide mais pas seulement. Il s'agit pour de nombreuses personnes de trouver avant tout quelqu'un à qui parler, quelqu'un qui saura recevoir ce qu'on imagine difficilement pouvoir dire ailleurs. Par conséquent être bénévole à Télé-Accueil, c'est s'engager à être présent pour accueillir la parole de chacun, c'est permettre à toute personne d'être entendue sans jugement quelle que soit la nature de ses souffrances.

Afin de poursuivre cette mission d'accueil et d'écoute, le service recrute plusieurs fois par an de nouveaux volontaires. Il n'existe pas de profil type pour être écoutant à Télé-Accueil. Les bénévoles sont des hommes et des femmes d'âges et d'horizons socioculturels très variés. Certains sont pensionnés tandis que d'autres exercent toujours une activité professionnelle ou sont à la

recherche d'un emploi. Ils ont toutefois en commun la conviction que le fait de parler de soi et d'être en retour entendu n'est pas sans valeur. Pour eux, l'acte de parole est constitutif du lien social, il aide à sortir de l'isolement et peut permettre de se reconstruire petit à petit.

Actuellement, Télé-Accueil Luxembourg recherche une dizaine d'écoutants bénévoles afin de renforcer son équipe. Si vous êtes intéressés et que vous disposez de 18 heures par mois pour assurer les permanences de la ligne d'écoute, n'hésitez pas à contacter le secrétariat soit par téléphone au 063/23 40 76, soit par email à l'adresse suivante : tele-accueil-luxembourg@skynet.be.

Chaque année, différentes sessions de formation sont organisées en vue de préparer à l'exercice de ce bénévolat. La prochaine débutera dans le courant de l'automne prochain.

Site Internet :

www.tele-accueil-luxembourg.be

L'ASBL SILLAGE

Vous propose un après-midi par semaine **«Comme à la maison»** autour d'un café, d'un thé, d'une crêpe,...

Il s'agit d'un atelier à destination des adultes vieillissants avec une attention plus particulière pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées.

C'est dans une ambiance conviviale et un cadre récemment rénové, accessible en fauteuil roulant, que nous vous accueillons pour échanger autour d'un café, cuisiner, lire, jardiner, permettre aux uns et aux autres de se poser et de s'évader.

Une professionnelle de la santé sera présente: Julie REMY; jeune maman de la commune, éducatrice spécialisée, aide-soignante, praticienne en snoezelen, expérimentée dans le domaine de la démence.

Où : Dans les bâtiments de l'ancienne crèche, rue Saint Martin n°26 - 6960 Malempré.

Quand : Tous les mardis de 13 h à 17 h à partir du 6 juin 2017

Comment : En s'inscrivant par téléphone

Prix : 7 Euros par après midi

Pour toute question et/ou inscription : Contactez l'éducatrice **Julie REMY au 0497/68.52.30**

Le transport ne doit pas constituer un frein à votre participation, le CPAS de Manhay peut vous proposer des solutions. Cette initiative se fait en collaboration avec la Commune de Manhay.



O AFL CENTRE DE COORDINATION DE SOINS ET AIDE À DOMICILE



Comment contacter le centre de coordination de soins et d'aide à domicile?

Appelez-nous au **084/41.02.97** ou adressez-nous un mail via l'adresse coordination@oaf.be pour faire votre demande

Pour qui ?

L'O AFL Coordination s'adresse à toute personne en perte d'autonomie temporaire ou définitive qui souhaite rester au domicile.

Pourquoi ?

- Pour **rester chez** soi le plus longtemps possible.
- Pour **réintégrer son domicile** suite à une hospitalisation, une convalescence ou un séjour en institution.
- Pour **obtenir des services d'aide** à domicile.
- Pour trouver un **prestataire de soins** à domicile.

En pratique

La coordinatrice :

- Vous rencontre au domicile, à l'hôpital ou ailleurs
- Évalue vos besoins
- Vous informe sur les aides possibles
- Contacte et coordonne les services de votre choix
- Travaille en collaboration avec votre famille, votre médecin traitant et tous les intervenants (prestataires de soins et aide) déjà en place.
- Assure le suivi en évaluant la situation, l'aide apportée et les adapte selon vos besoins.

Les prestations des coordinatrices sont gratuites!

L'O AFL coordination organise votre maintien à domicile et vous proposera des prestations de soins et /ou d'aide au domicile en respectant votre libre choix



SYNDICAT D'INITIATIVE de Manhay A.S.B.L.



Siège social : Syndicat d'Initiative de Manhay - Voie de la Libération, 4 – 6960 MANHAY
E-mail : info@simanhay.be

Rejoignez-nous sur notre page facebook. 
<https://www.facebook.com/manhaytourisme>

Personne de contact à l'administration communale : Brigitte Lespagnard — 086/21.99.67

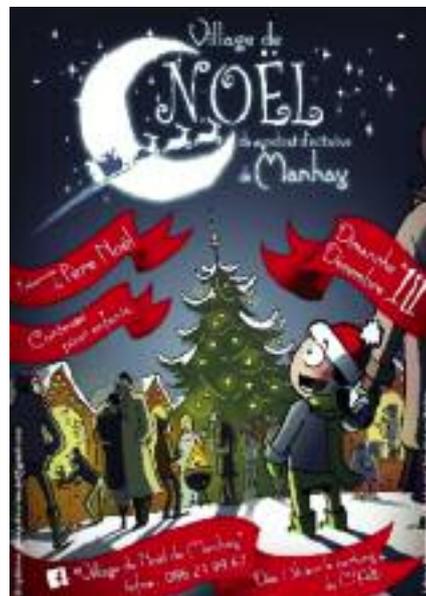
Lors de l'assemblée générale qui s'est tenue en mai, de nouveaux membres ont intégré l'équipe du Syndicat d'Initiative, une bonne nouvelle pour le tourisme à Manhay. Pour avancer plus significativement dans nos projets, nous avons besoin de davantage de personnes passionnées. Le tourisme, le patrimoine, l'histoire, l'environnement ou la culture vous intéresse ? Rejoignez-nous !

Dans les mois qui viennent, nous établirons un plan global d'actions pour Manhay. Nous aurons besoin de toutes les forces vives pour le mener à bien.

Les projets en cours :

- Le projet de circuits vélo reliant les communes d'Érezée et de Manhay se concrétise. Les panneaux indicatifs ainsi que les balisages sont à l'étude.
- Une carte de promenade reprenant les monuments commémoratifs des villages de Grandmenil et Manhay et leurs descriptifs est en cours de réalisation. Elle sera normalement disponible en novembre prochain.
- Les premiers jalons pour la restauration du site des "étangs du curé" à Malempré ont été posés. Une visite de terrain a permis d'établir les premières actions à réaliser pour concrétiser ce beau projet.

Le 10 décembre prochain aura lieu la 3^e édition de notre village de Noël en extérieur. Nous sommes déjà impatients d'y être pour vous y voir, au moins aussi nombreux que l'an dernier!



**Vous souhaitez rejoindre l'équipe du SI ? Contactez-nous au 0478/51.50.28.
Nous serions heureux de vous compter parmi nous !**

Les nouvelles de la Maison du Tourisme Cœur de l'Ardenne, au fil de l'Ourthe & de l'Aisne



Cœur de l'Ardenne,
au fil de l'Ourthe & de l'Aisne
www.coeurdelarденne.be

Faisant suite à la réforme des Maisons du Tourisme imposée par le Gouvernement wallon, la Maison du Tourisme « Cœur de l'Ardenne, au fil de l'Ourthe & de l'Aisne » a été officiellement reconnue ce 1er avril 2017. La Maison du Tourisme Houffalize — La Roche-en-Ardenne et une partie d'Ourthe & Aisne ont fusionné. C'est ainsi que les communes d'Érezée, Houffalize, La Roche-en-Ardenne, Manhay et Rendeux font désormais partie d'un même bassin touristique. Des paysages bucoliques, des activités orientées nature, une cuisine de terroir, différents types d'hébergements

de qualité ont amené au développement d'une offre variée et complémentaire au sein des 5 communes.

Les missions de la Maison du Tourisme :

- L'accueil des touristes et la diffusion d'une information la plus exhaustive possible du territoire au bureau d'accueil, en collaboration avec les communes, les Syndicats d'Initiative et les opérateurs du terrain ;
- La promotion du territoire : édition de publications (guide touristique multilingue, plan du territoire, ...), gestion du site internet, envoi de newsletters, présence sur les salons, développement de produits touristiques,...

L'accompagnement des opérateurs touristiques lors de démarches de reconnaissance (au niveau du CGT, Rand'Ourthe, Wallonie Destination Qualité, Bienvenue Vélo, ...), le soutien aux organismes touristiques, l'organisation d'événements de grande envergure.

La Maison du Tourisme Cœur de l'Ardenne, au fil de l'Ourthe & de l'Aisne, c'est une équipe dynamique et proactive à votre écoute !

Contacts : Bénédicte Wathy — b.wathy@coeurdelardenne.be

Audrey Carlier — a.carlier@coeurdelardenne.be

Maison du Tourisme Cœur de l'Ardenne, au fil de l'Ourthe & de l'Aisne

Place du Marché, 15 — 6980 La Roche-en-Ardenne

Tél. 084/36.77.36 - www.coeurdelarardenne.be — info@coeurdelardenne.be



Projet vélo



Chers Citoyens,
Vous êtes passionnés de VTT et / ou VTC ?
Vous aimez votre région et sa nature ?
Vous souhaitez vous impliquer dans un vaste projet touristique ?

Dans le cadre de la fiche projet LEADER « Pays de l'Ourthe, destination vélo qualité », nous avons le plaisir de vous solliciter afin de constituer notre premier groupe de travail. Nous souhaitons favoriser la mise en réseau des acteurs du territoire afin de mettre en place des actions ou des supports de communication qui soient en adéquation avec les attentes des cyclotouristes (VTT & VTC).
 Une réunion de concertation sera organisée par la suite.
Merci de nous contacter :

Marie-Christine Noirhomme
Chargée de mission
randu@couardelardonne.be

Michael Englebart
Chargé de mission
m.Englebart@couardelardonne.be

Place du Marché, 15 – 6980 La Roche-en-Ardenne
 +32(0)84 36 77 36



Avec le soutien du CDT de Tourisme et du Fonds européen agricole pour le développement rural
 l'Europe investit dans les zones rurales.

www.marando.be

Projet vélo

Vous êtes passionnés de randonnées à VTT?
Devinez Perrain/Marais de promenades balisées sur le territoire du GAL Pays de l'Ourthe.
 Notre territoire compte ... **promenades VTT, soit... KM**
 Pour maintenir une qualité du réseau et vous permettre de bénéficier et de partager des circuits de promenades entretenus, rejoignez-nous et participez à l'entretien de ces circuits.
 Les itinéraires sont balisés selon les normes de la Région Wallonne. Ce balisage peut être endommagé (accrochage par un véhicule, vandalisme, ...), les trajets peuvent être déviés pour cause de travaux ou de fermeture abusive.
Chaque itinéraire doit donc être fréquemment vérifié.
 C'est pourquoi nous comptons sur la collaboration de bénévoles consciencieux et passionnés pour nous aider à identifier les problèmes et permettre ainsi une bonne pratique de la randonnée dans nos communes.
Votre rôle :
 La vérification des itinéraires et l'évaluation des problèmes seront opérées au minimum deux fois par an.
 Inscrivez-vous et devenez perrain ou marais des itinéraires de randonnées de la commune.
Merci de nous contacter :

Marie-Christine Noirhomme
Chargée de mission
randu@couardelardonne.be

Michael Englebart
Chargé de mission
m.Englebart@couardelardonne.be

Place du Marché, 15 – 6980 La Roche-en-Ardenne
 +32(0)84 36 77 36

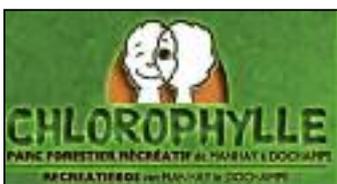


Avec le soutien du CDT de Tourisme et du Fonds européen agricole pour le développement rural
 l'Europe investit dans les zones rurales.

www.marando.be

AU PARC CHLOROPHYLLE

Encore un record pour Chlorophylle : le meilleur mois de juillet depuis l'ouverture en mai 2002, avec 10 871 visiteurs contre 10 500 en 2016.



Les chiffres arrêtés au 7 août sont les suivants : 36 730 au lieu de 29 727 en 2016 (qui était déjà la meilleure année). Nous espérons bénéficier d'une météo clémente, afin de bien terminer l'année.

Les prochaines manifestations sont :

- la Fête d'Automne le dimanche 17 septembre (balade champignons à 10h, jeux en bois, stand de L'api d'amon no-ôtes, atelier de pressage de pommes, grimages, chanteur, vanne-rie, clown magicien, caricaturiste, conteuse, Macralles du Val de Salm, sonneurs de trompes de chasse et mascotte Chloro)
- Halloween le samedi 28 octobre

Au plaisir de vous accueillir à Chlorophylle!

José Burgeon,
 Manager Parc Chlorophylle
 Rue des Chasseurs Ardennais, Dochamps, 60 - 6960 Manhay
 Tel: 084/37.87.74
 E-mail : info@parcchlorophylle.com
 Web : <http://www.parcchlorophylle.com>



Economisez **1.500 €***

en installant votre système d'épuration
des eaux usées avant la fin 2017

n°1
en
Wallonie

ENVIRO-SEPTIC

Système d'épuration passif des eaux usées
SANS électricité !

* Diminution de la prime à l'épuration de 2.500 € à 1.000 € dès la
fin 2017 (pour les bâtiments existants dont le permis d'urbanisme
a été octroyé avant l'entrée en vigueur des Passis)



Limpidus sprl - Z.L. allée de Wésomont 5a - 4190 Werbomont
086.49.99.40 - 0494.15.10.48 - www.limpidus.be



DEVILLE NICOLAS

CONSTRUCTIONS | RENOVATIONS

NOUV. CONSTRUCTIONS - TRANSFORMATIONS / EXTENSIONS
SPÉCIALISÉ DANS LA POSE DE PIERRES
ISOLATIONS - AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS - ETC.

6960 MANHAY - 0494 90 49 48
WWW.DEVILLE-CONSTRUCTIONS.BE

LED SPECIALIST

dem elec

Thierry Demelenne - Electricité générale

Regné, 39C - 6690 Vielsam - T. 0498 64 50 51

thierry@dem-elec.be - www.dem-elec.be

TVA BE8835.445.102

SPAR



Pour vos achats, pensez SPAR
La gérante, Lambert Françoise vous accueille
le lundi de 13h30 à 18h30,
du mardi au samedi de 9h à 18h30
et le dimanche de 9h à 12h

route d'Erezée 4



ETS DESTRÉE

BORLON - SERON - ADAM

MAZOUT

Possibilité de plan
budgétaire

HOTTON - EREZÉE - LA ROCHE

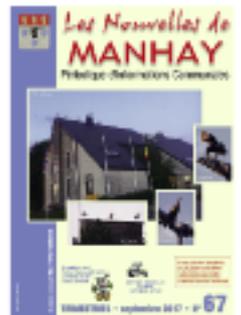
084 46 66 48

Regifo

Edition

Ce bulletin est réalisé par
la sprl REGIFO Edition
rue St Roch 59
Fosses-la-Ville

T. 071/74 01 37 • F. 071/71 15 76



Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration
à la parution de ce trimestriel. Nous nous excusons auprès
de ceux qui n'auraient pas été contactés.
Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro,
contactez-nous !

info@regifo.be
www.regifo.be

Votre conseiller en communication,
Mr Roland CROSSET
se fera un plaisir de vous rencontrer.
087/26 78 86



et petites gourmandises

Les lundi, vendredi
et samedi de 10h à 18h
Le mercredi de 16h à 18h30

Bas-Vh, 15
6960 Vaux-Chavanne

Tél. 0492/45 81 67
info@cafesesthes.be
www.cafesesthes.be



AGENDA DES MANIFESTATIONS DANS LA COMMUNE POUR LES PROCHAINS MOIS

16►17	Ronde des vins	Comité des fêtes de Lamormeni-Freyneux	Ancienne école + village	0498/76.74.53
17	Pétanque	Confrérie du Glorieux Saint-Hubert	Centre culturel de Grandmenil	0475/48.44.95
21	Réunion	Alzheimer café	Salle de réunion du CPAS	0495/73.80.16
22►24	Fête du village	Comité des fêtes de Grandmenil	Centre culturel de Grandmenil	0474/23.76.89
28►2	Fête du village	Comité des fêtes d'Odeigne	Salle Le Preau	0498/19.75.67
8,15,22,29	Réunion	Matins Magiques	Vicinal	0495/40.69.94

OCTOBRE 2017

8	Marche ADEPS	Comité des fêtes de Malempré	Salle de la Jeunesse	0476.79.64.31
	Marché artisanal	Aisnagué asbl	Moulin de Lafosse	0486/91.90.21
14►15	Week-end en famille	"Et pourquoi pas?" asbl	Place du village	0476/45.57.79
15►19	Bourse aux vêtements	Ligue des familles	Salle de l'Entente	086/45.03.10
19	Réunion	Alzheimer café	Salle de réunion du CPAS	0495/73.80.16
21	Souper	Amnesty International	Salle de Lafosse	0495/51.22.47
31	Bal	Royale Entente Sportive Harre-Manhay	Salle de l'Entente	0475.70.35.69
6,13,20,27	Réunion	Matins Magiques	Vicinal	0495/40.69.94

NOVEMBRE 2017

10	Souper de l'école	École communale de Malempré	Salle de la Jeunesse	0476.79.64.31
16	Réunion	Alzheimer café	Salle de réunion du CPAS	0495/73.80.16
25	Souper de la St-Nicolas	Comité des fêtes de Lamormeni-Freyneux	Ancienne école	0498/76.74.53
	Souper de la St-Nicolas	Comité des fêtes d'Odeigne	Salle Le Preau	0498/19.75.67
	Chapitre	Confrérie du Glorieux Saint-Hubert	Salle de l'Entente	0475/48.44.95
10,17,24	Réunion	Matins Magiques	Vicinal	0495/40.69.94

DÉCEMBRE 2017

1	Spectacle de St-Nicolas	Comité des fêtes de Malempré	Salle de la Jeunesse	0476.79.64.31
10	Marché de Noël	Syndicat d'initiative de Manhay	À déterminer	086/21.99.67
14	Repas	Alzheimer café	À déterminer	0495/73.80.16
15►17	Rassemblement véhicules	Ardennes History Remember asbl	Manhay-Grandmenil	0491/07.49.25

N.B.: Ce calendrier communiqué à titre indicatif est encore susceptible d'être modifié en cours de trimestre

SOUPER SPECTACLE AMNESTY

La section locale Manhay-Vielsalm d'Amnesty International organise le **samedi 21 octobre 2017 un souper spectacle à la salle du village de la Fosse (Manhay)**.



Le repas placé sous le signe d'une cuisine du monde sera animé par la Choroline de Bèche, des magiciens et de la musique du monde sans oublier la petite surprise traditionnelle...

Comme vous le savez sans doute, la mission principale d'Amnesty est de veiller au respect des droits humains. Et dans cet ordre d'idée, la section locale a décidé de placer cette soirée 2017 sous le thème "Pour une Belgique plus accueillante pour celles et ceux qui fuient les violences". Un combat qui ne date pas d'aujourd'hui mais qui, malheureusement, plus que jamais se retrouve au coeur de notre actualité tant les conflits et autres guerres perturbent la bonne marche de notre société.

Ouverture des agapes dès 18h par le traditionnel apéro suivi dès 19h du souper spectacle.

Rejoignez-nous nombreux ce samedi pour une soirée citoyenne dans une ambiance festive et conviviale...parce que nous voulons croire qu'il est possible d'améliorer les choses et d'influer sur le cours de celles-ci.

Réservations au 0495512247 ou 0497685230 pour le 15 octobre.

LE TRADITIONNEL REPAS « TÉLÉVIE »



C'est toujours avec autant d'enthousiasme que le comité « Télévie » de Manhay organisera pour sa troisième édition, **le samedi 28 octobre 2017**, un souper et une tombola au profit de la recherche contre le cancer. La manifestation se déroulera à la salle de Chêne Al'Pierre.

Les membres du comité et les différents bénévoles de la région mettront tout en œuvre pour vous faire passer une soirée conviviale. Au programme, divertissements pour les enfants avec grimage et sculptures de ballons, animation musicale pour les adultes et présences des « fascinateurs » (hypnotiseurs).

Le repas débutera par un apéritif offert, sera suivi par un émincé de volaille sauce provençale ou forestière avec ses accompagnements, pour terminer par un délicieux dessert. Le repas est au tarif de 15€ pour les adultes et 7€ pour les enfants.

Une tombola, avec de nombreux prix intéressants, sera proposée aux participants.

Pour sa précédente édition, la générosité était au rendez-vous avec plus de 190 réservations. Nous vous attendons donc encore nombreux pour passer une excellente soirée et faire gagner la vie.

Pour plus d'informations ou pour les réservations, vous pouvez contacter Bernadette (0497/63.13.51), Chantal (086/21.88.40) ou Sophie (0498/24.72.09) ou via l'évènement FACEBOOK.

Appel aux volontaires :

Le comité "Télévie" de Manhay est à la recherche de bénévoles/ambassadeurs "Télévie", responsables pour la vente des produits. Si vous êtes intéressés, merci de contacter Bernadette au 0497/63.13.51



LA LUDOTHÈQUE

Pour rappel, la ludothèque est ouverte chaque premier samedi du mois de 14 à 17 heures.

Avec animation une fois sur deux par des enseignantes de la commune.

Pour plus d'informations n'hésitez pas à consulter le site :

<http://ludothequemanhay.wixsite.com/ludotheque>

et à suivre nos activités en extérieur sur ce film-photos :

https://www.youtube.com/watch?v=Vboy9_pCnxo





2 NOUVEAUX COURS
Manhay 2017-2018
REPRISE DES COURS
SEMAINE DU 18 SEPTEMBRE 2017

Activités sportives pour enfants et adultes depuis 2003

GYM FIT :
LE LUNDI DE 18H30 À 19H30 - NEW PROF !

CARDIO FIT & AÉRO DANCE :
LE LUNDI DE 19H30 À 20H30 - NEW PROF !

ANIMÉES PAR : ANNICK ROB (LICENCIÉE EN EDUCATION PHYSIQUE ET INSTRUCTEUR EN SALLE DE FITNESS)

Lieu : Salle de l'entente de Manhay

0477 82.95.05

Disciplinements et renseignements
www.sport-fun-culture.be



Avis aux comités, clubs ou autres associations de la commune

Nous rappelons à tous les responsables des diverses associations de notre commune, que le bulletin communal est à leur disposition, pour faire paraître l'une ou l'autre information concernant les activités qu'ils organisent.

CYCLE DE CONFÉRENCES SUR LE THÈME DE LA GÉNÉALOGIE IMMOBILIÈRE



La reprise des séminaires aura lieu
le lundi 25 septembre 2017 dès 19 heures
18, rue du Vicinal à 6960 Manhay

**"CE QUE DEVOIENT LES CARTES POSTALES ET LES PHOTOGRAPHIES ANCIENNES
SUR LE PASSE DE NOS VILLAGES"**
Un exposé - diaporama de **Jean Marie Bernier** collectionneur.

Une organisation du Fonds d'Histoire de la commune de Manhay,
sur le thème de la généalogie immobilière.



Informations et réservations :
Annick Henrotte - GSM : 0495 / 35 45 00
ou Email : fonds.histoire.manhay@gmail.com

CARNET CIVIL

Nous saluons la venue parmi nous de :

Thalia Reynertz de Harre
Lalie Neven de Grandménil
Estelle Stappers de Chêne-al'Pierre
Raphaël Hagelstein de Vaux-Chavanne
Nina Lesenfants de Malempré
Gabriel Zune de Malempré
Lina Tassigny de Freyneux
Sacha Reynders de Chêne-al'Pierre
Martin Chausteur de Manhay
Tom Cabrol de Chêne-al'Pierre



Nous nous joignons au bonheur de :

Harmony Vandermeersch de Grandménil
Et Jérôme Poncelet de Grandménil
Nathalie Hustin de Grandménil
Et Eric Rovny de Grandménil
Florence Clossen de Odeigne
Et Frédéric Todesco de Odeigne
Géraldine Mathot d'Oster
Et Andy Laurent d'Oster
Sophie Pirothon de Harre
Et Dimitri Lecaille de Harre



Nous regrettons la disparition de :

Alain Renier de Harre
Paula Hubert de Freyneux
Cindy Nicloux de Grandménil
Anne Olislaegers de Harre
Michel Périlleux de Fays
Janine De Groef de Chêne-al'Pierre
Arthur Samray de Malempré



Noces d'or juillet 2017

Le 1er juillet dernier, trois couples de l'entité ont été reçus par le Collège à l'occasion de leurs nocés d'or:



De gauche à droite sur la photo :

Wilhelmus Koolen et Antonia Hounjet d'Oster

Alphonse Monfort et Claudette Moussebois
de Malempré

Jean Claude Malfait et Yvette Delbovier de
Harre

18 ANS
D'EXPERIENCE
EN TONDEUSE
ROBOT

Husqvarna DPE 1850/2000/2100
TERRAINS 3000m



Gamme pour terrains
entre 500 et 5000m²

Montage soigné
et étude de terrain
par nos soins

ETS MECABO SPRL (Borsu Marc) - MANHAY
Rue du Vicinal, 5 - 086.45.55.06
mecabo@skynet.be

ouvert du mardi au vendredi de 9h à 13h - Le samedi de 9h à 15h. Fermé le lundi

Côté Jardin

*Fleurs coupées
Plantes d'appartement
Gerbes mortuaires et fleurs artificielles
Atelier floral
Dijoux*



Rue Pré des Fossés, 5
6960 MANHAY
Tél. 086/45.62.00

En collaboration avec les pompes funèbres Rochais

**CHAUFFAGE ET SANITAIRE
PANNEAUX SOLAIRES**

Installation - Dépannage - Entretien - Vente

Samrée chauff

Samrée, 7b - 6982 La Roche
samreechauf@gmail.com

CLOSSEN
Michel & Francis

Michel : 0497/48.03.30 - Francis : 0496/92.56.93
www.samreechauf.com

**Ch. & fils
Bodson**
Outils & Bois

MENC pro

Zoning de Werbomont
Allée du Cortil Lava, 2 - 4190 Werbomont
info@bodsonsa.be

086 433 716 - Fax 086 434 083

DEPUIS 1960



Votre distributeur :

MAZOUT LERUSE S.A.
Aywaille : 04/384 41 83



POUR VOTRE CONFORT :
COMMANDE 24H/24
Visitez aussi :
www.mazoutleruse.be

MAISON **monfort** SA

*vosre ASSURANCE
CONFORT*



MOBILIERS - CUISINES - DECORATION

Hébronval, 26 - B-6690 VIELSALM
Tél. 080/41 87 41 - Fax. 080/41 84 68
infos@monfort.be - www.monfort.be

VWJ S.R.L.

Vincent JORIS

Samrée, 83D
6982 LA ROCHE
GSM: 0497/17.89.76
www.v-n-j.be
TVA: BE 878.987.472

TOITURE & MENUISERIE

- Charpente - Ossature bois
- Couverture - Zinguerie
- Menuiserie intérieure et extérieure
- Chassis Bois-PVC-Alu
- Manutention avec camion grue
- Nacelle - Treuil (25 mètres)



STATION OUVERTE TOUS LES JOURS DE 5H30 À 22H00
LE WEEK-END DE 6H00 À 22H00

31 pompes disponibles
Tous véhicules et poids lourds
Borne pour véhicules électriques

SANDWICHERIE (carte de fidélité)
ESPACE DÉTENTE (20 places)
SHOP

Rue des Boussines, 52 - 6960 MANHAY
Sortie 49 Manhay autoroute E25

0032 (0) 472 081 496




Rue des Boussines 50 - B-6960 MANHAY

Tél. 32(0)86 45 60 20 - 32(0)86 45 61 40
manardennes@garagegodefroid.be - www.godefroid-man.be

REMORQUES COSTO

Fabricant belge de remorques de qualité professionnelle

AGRÉATION EUROPÉENNE

GARANTIE 3 ANS



NOUVEAU FEU LED DE QUALITÉ
S'adapte sans modification sur la majorité des remorques



BUREAU@COSTO.BE • WWW.COSTO.BE
COSTO Remorques SPRL • Point du Jour 5
BE-4990 Lierneux • Tél. +32(0)80.31.90.62



Menuiserie
Joel Derenne *sprl*
0496 / 49 30 15
j.derenne@skynet.be

- Châssis Bois - Alu - PVC - Bois/Alu
- Protections Solaires intérieures et extérieures
- Portes de garages
- Bardages
- Rénovation intérieure

Show-room
Rue du Vicinal, 24
6960 Manhay



www.menuiserie-derenne.be



Laurent Deville
Route de l'Aneau, 1
6960 Odeigne
0495 75 01 97
www.toiture-deville.be

Toiture - Zinguerie - Charpente - Bardage - Isolation

Le souci de la précision, le respect des traditions, le goût d'un travail bien fait sont des qualités acquises tout au long de la formation.
LD Toitures vous garantit un service de qualité, de la préparation aux finitions.



Denis Derouaux
Parcs et Jardins
BRX-LIERNEUX
0498 160 229

- Créations et entretien de jardins
- Elagages
- Aménagements pelouses
- Petits terrassements